



À TOUS LES ÉTATS PARTIES DU STATUT DE ROME  
DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Réf. : 2011/058/LMO/JCCD-osg  
Date : 6 octobre 2011  
Objet : Informations relatives aux Outils juridiques de la CPI  
et demande de participation

Vos Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir communiquer à votre Gouvernement les progrès qui ont été réalisés dans les Outils juridiques de la CPI<sup>1</sup>. Ces derniers permettent au public d'accéder gratuitement à des documents juridiques portant sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et le crime d'agression<sup>2</sup>. Ils ont été élaborés de façon systématique dans le cadre du Projet d'outils juridiques que mon Bureau coordonne depuis 2003 en consultation avec les autres organes de la Cour.

Avec plus de 26 000 consultations et 1 400 visites uniques par mois, les Outils juridiques de la CPI connaissent aujourd'hui un succès retentissant. La semaine dernière, les documents visibles dans les différentes collections de la base de données ont dépassé le nombre de 48 200<sup>3</sup>. Les Outils juridiques de la CPI sont devenus la première source d'informations juridiques liées aux principaux crimes internationaux.

Les collections rassemblent 11 272 documents créés par la CPI, 13 200 documents-clés provenant d'autres juridictions pénales internationales, 1 891 documents liés à des affaires nationales portant sur les principaux crimes internationaux, un outil de recherche avancée sur la législation nationale et 8 991 documents ayant trait aux négociations sur le Statut de Rome, le Règlement de procédure et de preuve et les Éléments des crimes, y compris sur les modifications des dispositions du Statut

<sup>1</sup> Les Outils juridiques de la CPI sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.legal-tools.org/fr>.

<sup>2</sup> Les Outils juridiques de la CPI ne comportent aucune information factuelle sur des crimes ou des crimes allégués.

<sup>3</sup> Pour connaître en temps réel le nombre actuel de documents que contient chaque collection, consultez la page <http://www.legal-tools.org/fr/etat-actuel-des-outils>.

concernant les crimes. Durant l'année qui vient de s'écouler, plus de 1 000 documents concernant la Deuxième Guerre mondiale ont été ajoutés à la base de données.

Outre une recherche en texte intégral dans chaque document de la base de données<sup>4</sup>, les Outils juridiques de la CPI permettent également une recherche dans les catégories standard d'informations concernant chaque document. Ils sont proposés en anglais et en français, mais des recherches peuvent être effectuées dans plusieurs langues, dont le nombre ne cesse de croître. Il importe également de préciser que les Outils juridiques de la CPI ne modifient pas l'adresse Internet ou l'URL des documents qu'ils contiennent, ce qui permet aux utilisateurs de citer leurs documents avec une grande stabilité, également dans le long terme<sup>5</sup>. Nous continuerons à travailler à l'élaboration du contenu et des qualités techniques de la base de données.

Je suis ravi de partager le fruit de ces efforts avec les praticiens du droit relatif aux principaux crimes qui œuvrent en dehors de la Cour. Je suis certain que les Outils juridiques de la CPI aideront à travailler plus efficacement ceux qui enquêtent sur de tels crimes, poursuivent leurs auteurs, en assurent la défense ou rendent un jugement y afférent.

Dans ce sens, j'invite votre Gouvernement à communiquer des informations concernant votre pays afin de les faire figurer dans les collections « Juridictions nationales », « Lois nationales d'application » et « Affaires nationales portant sur les principaux crimes internationaux » de la base de données. Grâce à votre soutien, nous pourrions veiller à ce que les Outils juridiques de la CPI gagnent en utilité. La diffusion d'informations juridiques sur le droit international pénal intéresse l'ensemble des personnes concernées par les travaux de la Cour pénale internationale. Nous continuons de rassembler des documents et de collaborer avec le réseau de partenaires qui nous aident à gérer ces documents<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> À l'exception de quelque 200 documents anciens en cours de traitement.

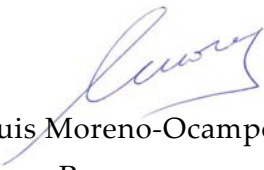
<sup>5</sup> C'est ce que permet les URL persistantes ou PURL.

<sup>6</sup> Vous pourrez en savoir davantage sur ces trois collections dans la section intitulée « Présentation des outils » à l'adresse <http://www.legal-tools.org/fr/presentation-des-outils>, qui vous permet de voir quels documents se trouvent éventuellement dans les dossiers de la base de données concernant votre pays en accédant à chacune des trois collections (cliquez sur « Accès aux Outils » et acceptez les conditions d'utilisation au bas de la page pour accéder aux dossiers qui vous intéressent dans l'arborescence, dans les collections « Juridictions nationales », « Lois nationales d'application » et « Affaires nationales portant sur les principaux crimes internationaux »). Les partenaires externes avec lesquels nous travaillons nous aident à instaurer un environnement durable pour le recueil de documents à long terme et l'enregistrement de métadonnées et de mots-clés pour chaque document.

Je vous invite à transmettre ces documents à l'adresse suivante :

[legal.tools@icc-cpi.int](mailto:legal.tools@icc-cpi.int)<sup>7</sup>.

Je vous prie, Vos Excellences, Mesdames, Messieurs, d'agréer l'expression de ma plus haute considération.



Luis Moreno-Ocampo  
Procureur

---

<sup>7</sup> Pour que les utilisateurs puissent effectuer des recherches dans les documents, il est important de faire suivre ces derniers aux formats Word ou HTML ou comme fichiers PDF pouvant faire l'objet d'une recherche intégrale.